



## LISTE DE FOURNITURES pour les ENFANTS de GRANDE SECTION de MATERNELLE

- 1 pochette de rangement pour protéger les dessins format A3 (canson)
- 1 chemise cartonnée **jaune**, à élastiques et rabats **format 21 x 29,7**
- 4 bâtons de colle UHU petit modèle
- 1 tube de colle « gel » scotch tube vert foncé, bouchon vert.
- 1 ardoise blanche + effaceur + 2 feutres Velleda **bleu** pointe **très fine (2mm)**
- 2 boîtes de mouchoirs en papier.
- 1 paquet de lingettes.
- 1 gourde marquée au nom de l'enfant.
- 1 pochette canson blanc 24 x 32.
- 1 pochette canson **couleurs vives** 24 x 32
- 1 sac à dos (**pas de sac à roulettes**) marqué au nom de l'enfant, **pouvant contenir un cahier grand 24 x 32.**
- Une trousse marquée au nom de l'enfant.
- Un taille crayon avec réservoir, marqué au nom de l'enfant.
- Une paire de chaussons, **marquée au nom de l'enfant.**
- 1 blouse d'école en tissu, marquée au nom de l'enfant



**Ces fournitures sont à apporter le jour de la rentrée (le lundi 1 septembre).**

**Crayons, crayons de couleur et feutres seront fournis par l'école et facturés comme « fournitures »**

**Si votre enfant prend son repas à l'Ecole:**

Donnez-lui une serviette de table en tissu munie d'un élastique et marquée au nom de l'enfant. Elle retournera à la maison tous les soirs pour des questions d'hygiène, et devra être changée quotidiennement.

**Pour les enfants de la garderie du soir :**

Prévoir un goûter, pratique à manger, dans une boîte en plastique avec couvercle, marquée au nom de l'enfant **(PAS DE JUS DE FRUITS, DE SODA OU DE BONBONS).**

**Seuls les enfants qui partent après 17h prennent leur goûter à l'école.**

**TRES IMPORTANT: Merci de marquer toutes les affaires de votre enfant**

(y compris les chaussures) et les **vêtements qui peuvent s'enlever** (bonnets, pulls, tour de cou, gants, . . .) Cela évite les pertes et les mélanges, source de difficultés pour vous comme pour nous. **Les chaussures à lacets sont interdites tant que votre enfant ne sait pas les attacher seul.**

**Les jouets, les gadgets, objets ou bijoux de valeur sont interdits**, ils peuvent être abîmés ou perdus et certains d'entre eux sont parfois dangereux.

MERCİ DE VOTRE COLLABORATION

**Rentrée scolaire : lundi 1 septembre 2025 à 9h30.**